

SG

MINISTERE DE LA SANTE

BURKINA FASO

=====

Unité-Progrès-Justice !

CABINET

Arrêté n°2016-~~MS~~ - - 0 8 3 MS/CAB portant nomination du
Directeur de la qualité du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado
OUEDRAOGO (CHU-YO)

LE MINISTRE DE LA SANTE



Vide N° 668

04 AVR 2016

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2016-001/PRES du 06 janvier 2016, portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le Décret n°2016-003/PRES/PM du 12 janvier 2016, portant composition du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015-0663/PRES-TRANS/PM/MS du 22 mai 2015, portant organisation du Ministère de la Santé ;

Vu la loi 10-2013/AN du 30 avril 2013, portant règles de création des catégories d'Etablissements Publics ;

Vu le Décret 2014-615/PRES/PM/MEF/MS du 24 juillet 2014, portant statut général des Etablissements Publics de Santé ;

Vu le Décret 2006-448/PRES/PM/MS/MFB du 14 septembre 2006, portant création nominale des Etablissements Publics de Santé ;

Vu le Décret 2015-1624/PRES-TRANS/PM/MS/MESS/MEF du 28 décembre 2015 portant statuts particuliers des Centres Hospitaliers Universitaires ;

Vu le Décret 2007-116/PRES/PM/MS/MFB/MESSRS du 05 mars 2007, portant Statut du personnel des Etablissements Publics de Santé ;

Vu le Décret 2011-693/PRES/PM/MS du 26 septembre 2011, portant nomination d'un Directeur Général ;

Sur Proposition du Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO (CHU-YO)

ARRETE

Article 1: Monsieur SORY Toalé Sibri, Médecin, matricule 254818 V, est nommé Directeur de la qualité du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO.

Article 2: Le présent arrêté prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé.

Article 3: Le Directeur Général du CHU-YO est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié partout où besoin sera.

Ampliation

- DG/CHU-YO
- Intéressé
- DRH MS
- Chrono

Ouagadougou, le 04 AVR. 2016


Dr Smaila OUEDRAOGO /
